



Domaine : Droit, Economie, Gestion **Mention :** Administration publique

PARCOURS : Administration des établissements publics de santé.

LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-2-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.03/04/05

CONTACT :

ipag@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant (*fixé au niveau national*) :
exemple : 243€

Etudiants boursiers : 0€.

Formation continue

- payée par l'employeur : 4990,00€.
- payée par l'apprenant : 2540,00€.

Objectif : Ce diplôme rassemble toutes les matières nécessaires pour réussir les concours de catégorie A et A+ des secteurs Santé et Social : EN3S, DH, DESSMS, DS, AAH et IASS.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un Master 1.
Formation continue et ouverte à l'apprentissage.

Contenu : Droit hospitalier, Droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, Santé publique, Questions sociales, Droit public, Fonctions publiques, Finances sociales et hospitalières, Culture générale hospitalière, Mémoire et Stage de 8 semaines.

Equipe pédagogique : Composée de praticiens de l'administration et d'universitaires.

Volume horaire : 305 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 25 personnes maximum.

Conditions d'accès : Sur sélection, dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>

Perspectives professionnelles : Concours EN3S (directeur d'organisme de sécurité sociale), Concours de Directeur d'Hôpital ou d'établissement sanitaire social et médico-social, Concours d'Attaché d'administration hospitalière + concours IASS.

Planning : Les cours sont programmés lundi-mardi-mercredi ce qui laisse 2 jours par semaine pour préparer les épreuves des concours en s'entraînant aux écrits et aux oraux.

Calendrier : Rentrée début septembre et fin des cours fin mars.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Ateliers de gestion du stress pendant les concours

Planning compatible avec la préparation spécifique aux concours des secteurs santé-social (cf fiche des prépas).

